### Saint Étienne

## Programme de préservation de la ressource en eau

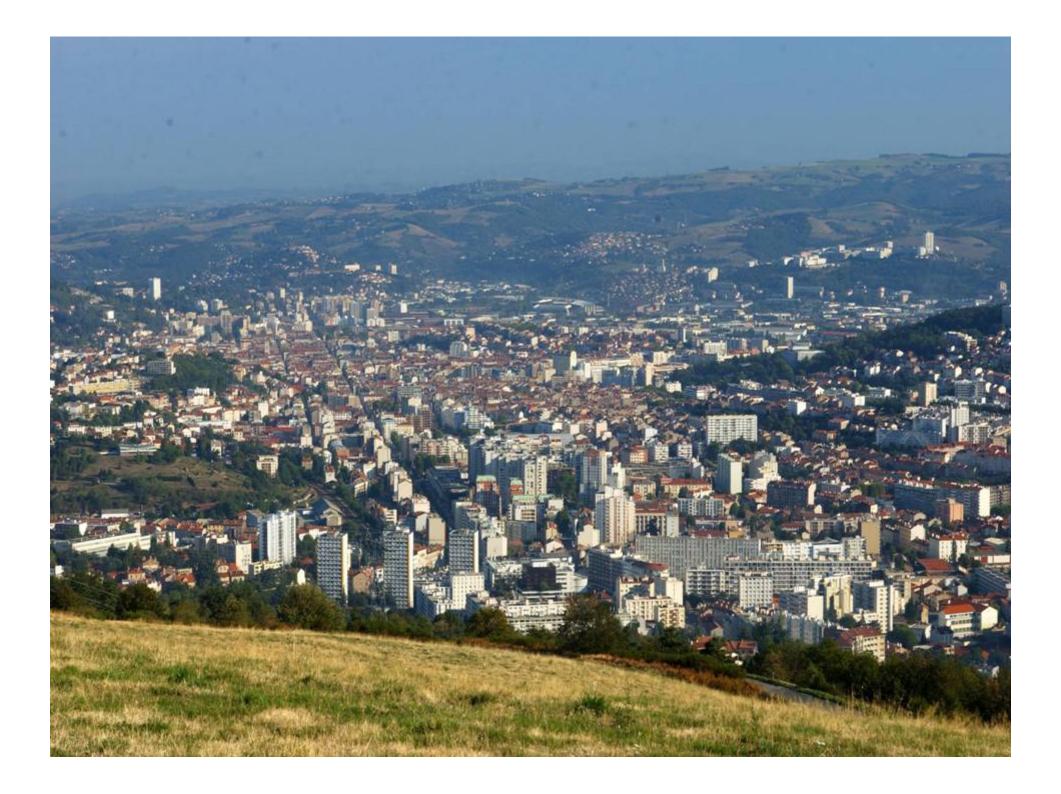
Une nécessaire approche globale

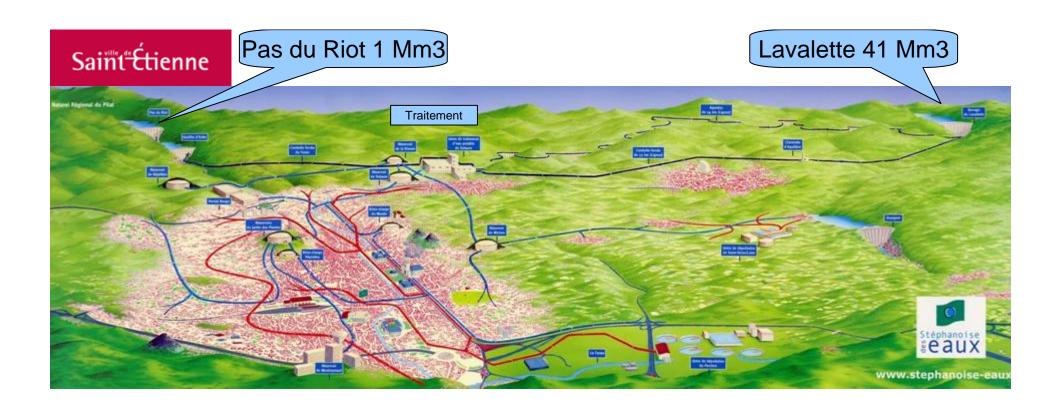












350 000 habitants desservis en eau traitée + 50 000 en eau brute

2 barrages : Pas du Riot et Lavalette (15,6 Mm3 prélevés)

2 conduites forcées 10 et 32 km

1 station de traitement Solaure (50 000 m3/j jusqu'à 100 000 m3/j, 15 Mm3 traités)

587 km de réseau

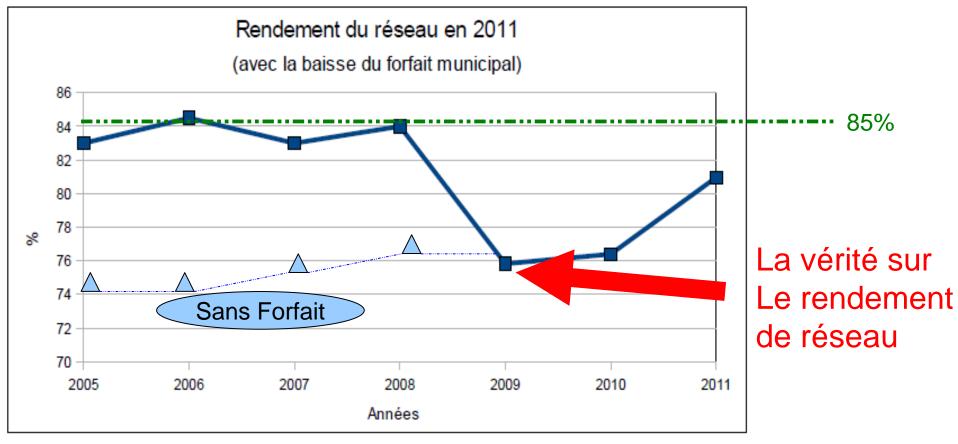
12 Mm3 mis en distribution





### Etat des lieux bouleversé en 2009 Avenant contrat Stéphanoise des eaux :

Baisse du forfait de consommations municipales de 1,6 millions de m3. La ville devient un "abonné" avec obligation de mise en place de comptage sur chaque point de prélèvement d'eau potable





Rendement contractuel = Volume facturé aux abonnés + volume vendu en gros (eau traitée)

Volume mis en distribution



#### Conséquences d'un mauvais de rendement du réseau :

Politiques :

"image de marque"/récent classement du Ruban du DD

- Financières :
- -Décret Grenelle II du 27 janvier 2012 : Si rdt <85%, risque de doublement de la redevance préservation des ressources en eau soit augmentation du prix de l'eau de plus de 5 cm€m3
- -Perte éligibilité aux subventions Agence de l'eau Loire Bretagne

Lancement d'un programme général de préservation des ressources en eau

Rendement de Économie réseau d'eau

Rencontres de l'eau en Loire-Bretagne – 8 novembre 2012 – Futuroscope (86)





### URGENCE Amélioration du rendement de réseau (calcul AELB) 85% d'ici fin 2015 (contre 77% en 2011)

• Réduction des fuites : détection, réparation, renouvellement de réseau : Programme de renouvellement (criticité)

- Sectoriser les 587 kms de réseau
- Ausculter (écouter) le réseau
   480 Prélocalisateurs en centre ville
- Ajuster les pressions de service (action Stéphanoise des eaux)
- Amélioration du comptage :
- -Compteurs privés, de VEG, des gros consommateurs
- -Réduction des pertes commerciales : action SDE









URGENCE : maîtriser les consommations sur le domaine public

-<u>Utilisation des poteaux incendie</u> : absence de compteurs, de clapet anti-retour et utilisation frauduleuse

Méconnaissance du rendement+ risque sanitaire

1 : comptabilisation des essais VSE/SDIS sur poteaux

2 : proscrire tout autre utilisation : arrêté municipal

impact pour entreprises de démolition+verbalisations/vols





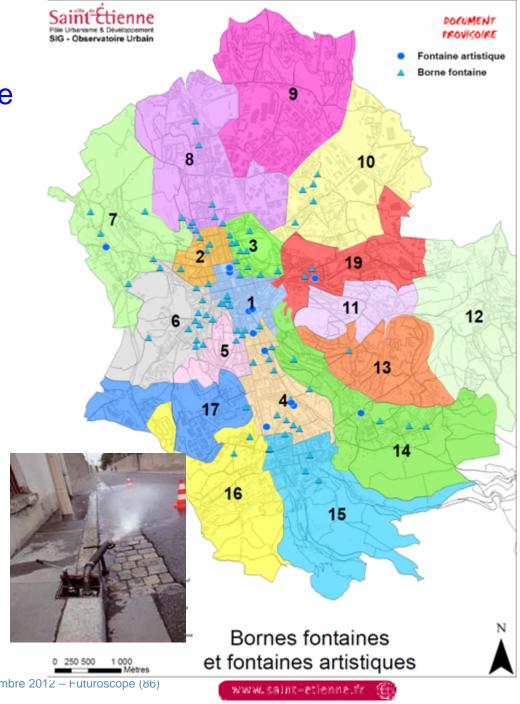




# Réduction des consommations municipales sur l'espace public

- Travail sur bornes fontaines
   Diminution du nombre
- Fontaines artistiques déjà en mode recyclage
- Comptabilisation de points de prélèvements
  2000 bouches de lavage!







### Réduction des consommations municipales sur le domaine public

#### 2000 bouches de lavage (essentiellement lavage voiries)

• ETAPE 1 : suppression de 1000 bouches (en cours)



• ETAPE 2 comptabilisation : 1000 compteurs X 1000 € bouches =1 000 000 € d'investissement + 1000 X 40€/an=40 000 €/an d'abonnement+consommations (520 000 m3 à valider par test en cours sur 2 quartiers urbains)

• ALTERNATIVE : Lavage des voiries par camion (investissement à comparer tout en permettant de recourir à d'autres sources et types d'eaux pour ces usages)







#### Réduction des consommations municipales

#### Ressources alternatives en eau et économies

- Piscines: économie (déchloraminateurs= 40 000 m3) et recyclage (lavage) norme: 30l/j/baigneur contre 500l/j
- Utilisation eaux pluviales : récupération sur les bâtiments municipaux : CTM Coubertin, musées d'Art Moderne, Nouveau site Comédie, dépôts VSE...(économie 36 000 m3)
- Recyclage eaux de station de lavage
- Utilisation eaux brutes (amont usine de traitement AEP, bassin du Janon, eau d'exhaure puits Villiers face parc F Mitterrand...)
- Télérelève de 80 des 800 compteurs municipaux
- Économiseurs d'eau dans l'ensemble des bâtiments
- Gestion optimisée de l'arrosage des espaces verts...









Rencontres de l'eau en Loire-Bretagne – 8 novembre 2012 – Futuroscope (86)



### Une mise en œuvre à assurer, aux côtés de l'Agence de l'eau, formalisée par un accord de programmation







### ACCORD DE PROGRAMMATION EAU POTABLE (2012-2015)

Ville de Saint-Etienne et Stéphanoise des Eaux

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Plan d'actions pour la protection de la ressource en eau, l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée, l'augmentation du rendement primaire du réseau AEP et la maîtrise des consommations d'eau municipales.



